

DEPARTEMENT DE L'ESSONNE

VILLE DE : AUVERS SAINT GEORGES

GENIE CIVIL POUR L' ENFOUISSEMENT DES RESEAUX (ORANGE + ECLAIRAGE PUBLIC) AVEC GENIE CIVIL SICAE

Tranche 1 Rue du Guette Lièvre

Tranche 2 : Route de Chanteloup

Tranche 3 : Chemin des Roches

Tranche Optionnelle 1 : Chemin des Communs / Rue des Ecoles

Tranche optionnelle 2 : Rue du Moulin

LOT N°1

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

MARS 2019

Mairie de : AUVERS SAINT GEORGES
Place du Général Leclerc
91430 Auvers Saint Georges
Tél : 01 60 80 34 01
Fax : 01 60 80 58 85
Courriel : mairie.auvers-saint-georges@orange.fr

Bureau d'Etudes B.E.H.C.
Bâtiment 3
20 rue Lavoisier
95300 Pontoise
Tél. : 01 34 35 03 27
Portable : 06 29 95 50 93
Mail : deono@dme95.fr

N° de prix	Désignation des ouvrages et prix en toutes lettres (Hors Taxes)	Prix exprimés en chiffres (Hors Taxes)
CHAPITRE I - TRAVAUX ELECTRIQUES SUR RÉSEAU AÉRIEN		
1.01 - Installation de chantier		
1.011	<p>Installation et repliement de chantier :</p> <p>Ce prix rémunère au forfait les frais d'installation générale de chantier, d'amenée et de repliement du matériel et des installations de chantier.</p> <p>Il couvre les interruptions et reprises des interventions prévues lors des réunions de programmation établies avec l'ensemble des intervenants du chantier.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les aménagements de terrain pour les installations de chantier, - La fourniture et les frais d'installation de baraques de chantier, d'atelier, d'entrepôts, de bureaux, la fourniture et pose d'un panneau d'information chantier suivant les directives données par maître d'ouvrage etc... - Les frais de raccordement aux réseaux divers (eaux, électrique, téléphone...), ainsi que le coût des consommations correspondantes, - Les frais de clôture, de gardiennage et de balisage des installations, - Les frais de clôture et de balisage des zones de travaux, - L'amenée, l'installation et le repliement du matériel de chantier, - L'entretien pendant toute la durée des travaux de l'ensemble des installations, - Toutes les sujétions au maintien du chantier et des voies publiques dans un état de propreté satisfaisante, - L'enlèvement, en fin de chantier de tous les matériels et installations, des matériaux en excédent et la remise en état des lieux. - Le marquage piquetage des réseaux suivant norme NFS 70-003.2. <p>Il comprend également tous les aménagements nécessaires pour permettre le maintien dans de bonnes conditions de sécurité, de la circulation des piétons et des véhicules dans la zone des travaux suivant les stipulations du Maître d'œuvre.</p> <p>Il tient compte de la situation particulière des ouvrages à réaliser et rémunère la totalité des aménagements provisoires que l'entrepreneur sera amené à exécuter pour permettre à son personnel et à ses engins de chantier d'être à pied d'œuvre, ainsi que pour approvisionner le chantier sur le site même des parties d'ouvrage à construire.</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'ensemble des dispositions et installations feront l'objet d'un plan d'installation de chantier soumis à l'agrément du Maître d'œuvre, - Avant le démarrage des travaux, l'entreprise missionnera un huissier qui établira son constat sous forme d'un rapport en deux exemplaires à remettre au maître d'œuvre. 	
Le forfait		
1.012	<p>Signalisation temporaire de chantier</p> <p>Ce prix rémunère au forfait, la fourniture et la mise en place d'une signalisation temporaire de chantier, nécessaire pour assurer la protection du chantier, y compris panneaux d'information.</p> <p>Il comprend notamment :</p>	

	<ul style="list-style-type: none"> - l'établissement des plans définissant la signalisation temporaire de déviation de chantier à mettre en œuvre aux différents stades d'avancement des travaux, ces plans étant soumis au visa du Maître d'œuvre, - l'ensemble des panneaux de type KC, KD, AK, BK, CK, KD4 et KD5 à maintenir pendant toute la durée des travaux, - l'entrepreneur devra tenir à sa disposition un ensemble complet de ces panneaux de déviation afin d'intervenir de jour comme de nuit pour rétablir ceux-ci pendant la durée des travaux, - la fourniture et l'amenée sur le site, la mise en place, l'exploitation, la surveillance, la maintenance et le remplacement s'il y a lieu, de jour comme de nuit, de l'ensemble des dispositifs de signalisation temporaire nécessaires dans les zones d'interface avec la voirie provisoire et définitive sous circulation. - la mise en place d'un alternant par feu si nécessaire, il sera à la charge de l'entreprise. - les déplacements et mise en place successifs destinés à faire évoluer les dispositifs de signalisation temporaire pour les adapter tant au phasage général des travaux ainsi qu'au phasage ponctuel correspondant à certaines opérations spécifiques nécessitant par exemple une réduction momentanée de la largeur d'une chaussée. - le repliement de l'ensemble des équipements en fin de travaux. - le dévoiement des piétons en rive de chaussée, avec des protections spécifiques devront être mise en place, et, si ils sont maintenus la nuit des systèmes éclairant devront être mis en place sans pour autant donner droit à une plus value, - l'accès aux riverains et aux véhicules de secours devra être maintenu en permanence, 	
	Le forfait	
1.02 - Implantation de poteaux électriques		
	<p>Ce prix rémunère d'une manière générale:</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture et l'amenée du support neuf sur le chantier, - la réalisation de la fouille avec y compris les éventuels boisages jointifs, carottages et épuisement d'eau de la fouille, - la mise à pied d'œuvre, - le levage, le calage, - le bétonnage, y compris la fourniture et la mise en œuvre du béton nécessaire à la complète réalisation du massif, sur massif et lissage de la chape (avec les éventuelles réservations pour le passage de câble) - l'enlèvement des déblais - Haubanage provisoire éventuel, - la mise en place des armements, des éléments isolants et accessoires, - le déplacement des armements et boîtiers France télécom, sans intervention sur le câblage - la remise en état des lieux 	
1.021	Poteau béton 11D800, en arrêt	
	L'unité	SICAE
1.022	Poteau bois	
	L'unité	SICAE
1.03 - Remontée aéro-souterraine		
	Ce prix rémunère:	

	<ul style="list-style-type: none"> - la fourniture: du matériel nécessaire à la fixation des câbles souterrains et torsadés sur le support, de la protection mécanique et l'ensemble des raccordements sous goulotte et au réseau aérien, du câble torsadé 4*70², (seul le câble souterrain n'est pas compris) - la mise en œuvre nécessaire à la confection de l'ensemble des raccordements, à la mise en place des matériels et des câbles sur le support. 	
	L'unité	SICAE
1.04 - Mise à la terre		
	<p>Cet article rémunère:</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fourniture et la mise en œuvre de l'ensemble du matériel depuis et y compris-le raccordement au réseau jusqu'à la confection de la prise de terre, - les mesures des valeurs de terre et de couplage, le report des résultats sur document à joindre après travaux. 	
	L'unité	SICAE
1.5 - Mise en arrêt du réseau aérien T70²		
	<p>Cet article rémunère:</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mise en œuvre nécessaire à la confection de l'ensemble des raccordements, à la mise en place des matériels et des câbles sur le support, la fourniture et pose de tout équipement rendu nécessaire. 	
	L'unité	SICAE
1.06 - Mise en arrêt réseau nu		
	<p>Cet article rémunère:</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mise en œuvre nécessaire à la confection de l'ensemble des raccordements, à la mise en place des matériels et des câbles sur le support, la fourniture et pose de tout équipement rendu nécessaire. 	
	Le forfait	SICAE
1.07 - Reprise de branchements aériens existants sur nouveau support		
	<p>Cet article rémunère:</p> <ul style="list-style-type: none"> - La déconnexion du branchement aérien de son ancien support et son raccordement sur le nouveau, toutes sujétions de matériel et quels que soient les contraintes d'accessibilité ou d'ajustement nécessaires entre les deux supports. 	
	L'unité	SICAE
1.08 - Fourniture et pose de câble PRC Aérien 3*70		
	<p>Cet article rémunère:</p> <ul style="list-style-type: none"> - La Fourniture et l'acheminement sur site du câble. Son déroulage et sa mise en place selon les règles de l'art, y compris tous travaux d'ancrage et de jonction sur réseau existant. 	
	Le Mètre Linéaire	SICAE

N° de prix	Désignation des ouvrages et prix en toutes lettres (Hors Taxes)	Prix exprimés en chiffres (Hors Taxes)
CHAPITRE II : TRAVAUX DE DÉPOSE DU RÉSEAU AÉRIEN		
2.01 - Dépose support béton		
	Cet article concerne la dépose de support béton < 20 kN avec ses armements et ancrages. Il comprend : <ul style="list-style-type: none"> - La démolition complète du massif afin de laisser le volume d'occupation libre (sauf accord spécifique du maître d'œuvre), le volume libéré sera reconstituée par l'apport de grave naturel 031.5, toutes sujétions comprises. - La destruction du support sera effectuée par concassage. Une attestation justifiant le concassage sera fournie en fin de travaux. 	
	L'unité	SICAE
2.02 - Dépose support bois		
	Cet article concerne la dépose de support bois non réutilisable avec ses armements et ancrages, la remise en état des lieux, la mise en décharge, toutes sujétions comprises.	
	L'unité	SICAE
2.3 - Dépose de Potelet sur toiture ou façade		
	Cet article rémunère : <ul style="list-style-type: none"> - Le démontage et la dépose de tous types de potelets selon les règles de l'art. - La réfection des murs ou toitures avec fourniture des matériaux nécessaires à la remise en état des lieux. 	
	L'unité	SICAE
2.04 - Dépose réseau PRC T.70 Alu et Cuivre Nu		
	Cet article rémunère le démontage des conducteurs avec récupération en bottes. Les différents connecteurs seront enlevés, les bottes seront livrées étiquetées au dépôt de la ville	
	Le mètre linéaire par réseau (quel que soit le nombre de brins)	SICAE

N° de prix	Désignation des ouvrages et prix en toutes lettres (Hors Taxes)	Prix exprimés en chiffres (Hors Taxes)
CHAPITRE III . TRAVAUX SUR RÉSEAU SOUTERRAIN		
3.01 - Implantation de fausse coupure (socle S20 double)		
	<p>Ce prix rémunère à l'unité la fourniture, la pose de fausse coupure 150 (à type socle S20 double en saillie sur le domaine public devant un mur de clôture et en limite de propriété (emplacement précis à déterminer lors des réunions de chantier), selon les indications du Maître d'œuvre.</p> <p>Le raccordement à une émergence coupure protection 2 directions conforme à la norme HN 62 S 20</p> <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La fourniture et le transport à pied d'œuvre du coffret, avec grille fausse coupure 150, - La fourniture des fusibles HPC de calibre adapté, - Les raccordements sous ou hors tension des câbles avec fournitures des gaines et extrémités thermo rétractables, - La mise à la terre du neutre au niveau du coffret, ainsi les mesures demandées par EDF ou le maître d'œuvre. 	
	L'Unité	SICAE
3.02 - Implantation d'Armoire REMBT		
	<p>Ce prix rémunère à l'unité la fourniture, la pose d'armoire REMBT en saillie sur le domaine public devant un mur de clôture et en limite de propriété (emplacement précis à déterminer lors des réunions de chantier).</p> <p>Le raccordement à une émergence coupure protection conforme à la norme HN 63 S 65</p> <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La fourniture et le transport à pied d'œuvre de l'armoire, - La fourniture des fusibles HPC de calibre adapté, - Les raccordements sous ou hors tension des câbles avec fournitures des gaines et extrémités thermo rétractables, - La mise à la terre du neutre au niveau de l'armoire, ainsi les mesures demandées par EDF ou la maître d'œuvre. 	
	L'unité	SICAE
3.03 - Réalisation d'une boîte de dérivation JDDI 150/35 mm² / JDDI 240/35 mm²		
	<p>Cet article rémunère la fourniture et la confection d'une dérivation souterraine de type JDDI réalisée hors tension. La section du câble de réseau est de 150 mm²/ 240 mm² alu. Sont à inclure dans cette prestation toute la connectique et les diverses fournitures nécessaires à la bonne exécution de la boîte. L'ensemble du matériel devra répondre aux critères et exigences d'EDF.</p>	
	L'unité	SICAE

3.04 - Raccordement câble 150 mm²/ 240 mm²Alu au poste de distribution publique		
	Cet article rémunère: <ul style="list-style-type: none"> - l'entrée du câble, son épanouissement, la mise en place de l'extrémité thermo-rétractable, - la gaine du neutre, la fourniture et la mise en place des cosses de raccordement, - le raccordement du câble au tableau basse tension du poste HTA/BT de distribution publique. 	
	L'unité	SICAE
3.05 - Dépose d'un départ B.T au poste de distribution publique		
	Cet article rémunère l'abandon d'un départ BTA du poste de distribution publique. Il inclut, entre autre, la déconnexion du câble du tableau, son repli du poste et son évacuation. Câble 240 mm ² ou 150 mm ² .	
	L'unité	SICAE
3.06 - Bout Perdu Rétractable BPR 150² ou 240²		
	Cet article rémunère la fourniture et la pose d'un bout perdu BPR 150 ² ou 240 ² , toutes sujétions incluses.	
	L'unité	
3.07 - Plus value travaux sous tension		
	Cet article rémunère les contraintes supplémentaires dues au travail sur un ouvrage sous tension par rapport à une opération analogue réalisée sur un ouvrage hors tension.	
	L'unité	SICAE
3.08 - Câble HN33S33 4 x 35 mm² Alu		
	Cet article rémunère la fourniture et la pose, en tranchée ouverte ou sous fourreaux, du câble de réseau type HN 33S33 4 x 35 mm ² alu.	
	Le mètre linéaire	
3.09 - Câble HN33S33 3x150 + 1x70 mm² Alu		
	Cet article rémunère la fourniture et la pose, en tranchée ouverte ou sous fourreaux, du câble de réseau type HN 33S33 3*150 mm ² + 1*70 mm ² alu.	
	Le mètre linéaire	SICAE
3.10 - Câble HN33S33 3x95 + 1x50 mm² Alu		
	Cet article rémunère la fourniture et la pose, en tranchée ouverte ou sous fourreaux, du câble de réseau type HN 33S33 3*95 mm ² + 1*50 mm ² alu.	
	Le mètre linéaire	SICAE
3.11 - Fourniture et Pose de Fourreau TPC DN 160		
	Cet article rémunère la fourniture et la pose, en tranchée ouverte de fourreaux TPC DN 160 rouge,	
	Le mètre linéaire	SICAE

3.12 - Etablissement Article 2 – 2 -Récolement	
	<p>Etablissement et diffusion de l’Article 2 – 2 après validation par ERDF. Récolement : Cette prestation comprend le report sur plan informatique du réseau, des accessoires et branchements relatifs au réseau électrique basse tension BTA/S, ainsi que la remise de 3 tirages papier, et ce, dans un délai de huit jours après la réalisation de l’ouvrage et avant la demande de mise sous tension.</p>
Forfait	SICAE

N° de prix	Désignation des ouvrages et prix en toutes lettres (Hors Taxes)	Prix exprimés en chiffres (Hors Taxes)
CHAPITRE IV: TRAVAUX DE BRANCHEMENTS		
4.00 - Reprise en souterrain des branchements électriques.		
	<p>Cette série d'articles rémunère, sans que la liste soit exhaustive, l'ensemble des prestations suivantes, relatives aux travaux de reprise en souterrain depuis le réseau principal des branchements individuels et collectifs et comprend notamment :</p> <p>La mise en chantier Cet article comprend la mise en chantier (amenée des matériels, balisages, protection du chantier, ...) et les différents transports. Cet article s'applique dans le cas de travaux de branchement (avec ou sans téléreport).</p> <p>La dépose de branchement Cet article rémunère les déposes de scellement (dégarnissage autour du bras de scellement à déposer par coupe, suivi d'un traitement antirouille de la partie scellée), d'armement et du câble de branchement (partie aérienne et posée sur la façade), la remise en état de la façade toutes sujétions comprises.</p> <p>La dépose de branchement posé façade supérieure à 5,00 mètres Cet article rémunère le surcoût lié à la dépose de branchement posé façade supérieure à 5,00 mètres avec remise en état de la façade toutes suggestions comprises. Cet article rémunère également la plus-value pour la dépose d'un potelet de branchement en traversée de toiture.</p> <p>La pose des câbles branchement entre la boîte et le coffret Cet article rémunère la fourniture et la pose sous fourreaux, entre la Boite de Branchement et le coffret placé en limite de propriété du câble de branchement type HN 33S33 dont la section sera fonction du type de branchement individuel ou collectif, et de la puissance demandée,</p> <p>Le raccordement des câbles branchement au coffret avec ou sans téléreport Cet article rémunère: <ul style="list-style-type: none"> - la remontée, l'épanouissement, la mise en place de l'extrémité thermo-rétractable, de la gaine du neutre, le graissage, le raccordement du câble HN 33S33 alu dans le coffret, - le raccordement du câble de téléreport sur l'embase placée dans la porte du coffret. </p> <p>Les percements de mur, planchers, dalles Cet article rémunère chaque percement de mur de plancher ou de dalle, la mise en place d'un fourreau de traverser, la remise en état des lieux.</p> <p>Terme fixe par branchement Cet article rémunère la liaison pénétration - ancien emplacement du compteur. Il comprend : <ul style="list-style-type: none"> - une coupure de ligne et une reprise de l'usager, - la fourniture et la mise en place d'extrémités thermo-rétractables, - les sertissages de raccords EBPAU, - les bornages et débarnages d'appareillage (y compris disjoncteur, téléreport, circuits auxiliaires, etc ...) - la remise en état des lieux </p>	

<p>et éventuellement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la dépose du Coupe Circuit, - la dépose et la repose des tableaux, - la fourniture et la pose d'un tableau acceptant un compteur électronique, - la fourniture, la pose, et, le raccordement de disjoncteur 500 mA mono ou tri, - la pose et le raccordement d'un compteur électronique fournis par ERDF, <p>Fourniture et pose de câble de branchement en tranchée, en intérieur ou sur façade</p> <p>Cet article rémunère la fourniture et la pose de câbles de branchement avec câble de téléreport en intérieur, en tranchée ou sur façade. Il comprend la fourniture et la pose de tous les éléments annexes indispensables à la prestation (fourreaux, colliers, gaines, tubes, protections,) quelle que soit la technique utilisée.</p> <p>La confection d'une niche pour coffret</p> <p>Cet article rémunère la confection d'une niche permettant l'installation d'un coffret type S22. La dimension (h,l,p) est la suivante: 470*230* 155</p> <p>La Confection d'une saignée</p> <p>Cet article rémunère chaque saignée réalisée dans le mur ou une dalle, la mise en place d'un fourreau, la remise en état des lieux toutes suggestions comprises.</p> <p>La Pose d'un coffret dans une niche ou dans grillage avec cadre</p> <p>Cet article rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fixation du coffret lors de la pose dans un grillage équipé d'un cadre métallique, - la fixation du coffret dans une niche prévue à cet effet, la réalisation d'un joint d'étanchéité autour de ce dernier, la remise en état soignée des lieux. <p>La Pose d'un coffret en saillie sur mur ou sur socle existant</p> <p>Cet article rémunère:</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fixation du coffret sur un mur, - la fixation du coffret sur un socle existant, - la remise en état soignée des lieux. <p>La Pose de socle ou borne au sol</p> <p>Cet article rémunère la mise en place d'un socle ou d'une borne dans une fouille prévue à cet effet.</p> <p>Un patin de béton sera placé à chaque pied.</p> <p>La Pose de socle ou borne au sol dans une niche</p> <p>Cet article rémunère la fixation du socle dans une niche prévue à cet effet, la réalisation d'un joint d'étanchéité autour de ce dernier, la remise en état soignée des lieux.</p> <p>La Fourniture Coffret CIBE</p> <p>Cet article rémunère la fourniture du coffret de coupure type CIBE pré équipé:</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'une embase de téléreport, - du module arrivé (triphase). <p>La Fourniture Borne Simple CIBE</p> <p>Cet article rémunère la fourniture d'une borne simple CIBE.</p>	<p style="text-align: right;">Page 10</p>
---	---

	<p>La Fourniture et Pose des câbles branchement et de téléreport Cet article rémunère la fourniture et la pose sous fourreaux, entre le coffret placé en limite de propriété et la pénétration de l'habitation, ou, le tableau de comptage.</p> <ul style="list-style-type: none"> - du câble de branchement type U 1000 RO2V cuivre 2x 16², 2x 25², 4x16², ou, 4x25², - du câble de téléreport type 'bus étanche blindé 2 paires. <p>Terrassement Cet article rémunère toutes les sujétions de terrassement en domaine privé, entre la clôture et le point de pénétration dans la maison: Terrassement à une profondeur minimale de 0m60, pose du ou des câbles sous fourreaux, sur lit de sable, pose d'un grillage avertisseur, remblaiement avec les terres du site et remise en état de la surface à l'identique (gazon, béton, dalles,) Nous distinguerons quatre types de branchements électriques à reprendre en souterrain, pour lesquels il convient d'indiquer un prix forfaitaire de reprise, toutes sujétions comprises :</p>	
4.01 - Reprise branchement aéro-souterrain avec coffret existant (S20, S 300)		
4.011	Branchement individuel	
	L'unité	SICAE
4.012	Branchement Collectif	
	L'unité	SICAE
4.02 - Reprise branchement aéro-souterrain sans coffret existant		
4.021	Branchement individuel	
	L'unité	SICAE
4.022	Branchement Collectif	
	L'unité	SICAE
4.03 - Reprise branchement aérien "MAISON DE VILLE"		
	Le câble descend sur la façade et pénètre directement dans la maison, sans coffret de coupure.	
4.031	Branchement individuel	
	L'unité	SICAE
4.032	Branchement Collectif	
	L'unité	SICAE
4.04 - Reprise branchement aérien "MAISON AVEC JARDIN"		
	Cas de branchements où il est nécessaire de prévoir de terrasser entre la clôture et le point de pénétration dans la maison.	
4.041	Branchement individuel	
	L'unité	SICAE
4.042	Branchement Collectif	
	L'unité	SICAE

N° de prix	Désignation des ouvrages et prix en toutes lettres (Hors Taxes)	Prix exprimés en chiffres (Hors Taxes)
CHAPITRE V : TRAVAUX GENIE CIVIL TÉLÉPHONIQUES SUR RÉSEAU		
5.01 - Fourniture et pose de chambres de tirage « <u>ORANGE</u> »		
	Cet article rémunère le terrassement, la mise en place des chambres du réseau téléphonique. Les tampons fonte seront au logo ORANGE Série 250 kN. Sont également compris dans ce prix toutes sujétions de raccordement du génie civil à la chambre.	
5.011	L'unité par chambre du Type L0T	
5.012	L'unité par chambre du Type L1T	
5.013	L'unité par chambre du Type L1C	
5.014	L'unité par chambre du Type L2T	
5.015	L'unité par chambre du Type L2C	
5.016	L'unité par chambre du Type K1C (400 Kn)	
5.02 - Plus Value réseau existant		
	Cet article rémunère intervention sur chambre existante avec percement des parois de chambre existante.	
	L'unité par chambre (quel que soit le type)	
5.03 - Fourniture et pose de borne pavillonnaire ou TVCT		
	L'unité	
5.04 - Fourniture et pose de Fourreaux PVC DN 25 / 28 « <u>ORANGE</u> »		
	Cet article rémunère la pose, en tranchée ouverte des fourreaux PVC nécessaires à la construction du génie civil. Sont également intégrés dans la rémunération, l'assemblage, les essais, la fourniture des bouchons type B étui, l'aiguillage, et, les raccordements à chaque extrémité. Ne sont comptabilisées que les longueurs de génie civil sur voie publique. En partie privative, il conviendra d'inclure la pose des fourreaux dans les forfaits proposés.	
	Le mètre linéaire de fourreau PVC DN 25 / 28	
5.05 - Fourniture et pose de Fourreaux PVC 42 / 45 « <u>ORANGE</u> »		
	Cet article rémunère la pose, en tranchée ouverte des fourreaux PVC nécessaires à la construction du génie civil. Sont également intégrés dans la rémunération, l'assemblage, les essais, la fourniture des bouchons type B étui, l'aiguillage, et, les raccordements à chaque extrémité. Ne sont comptabilisées que les longueurs de génie civil sur voie publique. En partie privative, il conviendra d'inclure la pose des fourreaux dans les forfaits proposés.	
	Le mètre linéaire de fourreau PVC DN 42 / 45	
5.06 - Reprise des branchements aériens en souterrain		
	Fourniture et pose de regard 30 X 30 béton avec tampon en domaine privatif y compris percement du mur ou clôture avec réfection soignée, toutes sujétions comprises.	
	L'unité	
5.07	Fourniture e remplacement cadre et dalles de chambre existante ORANGE type (L2T – L4T – L6T – A2 – B2B) avec scellement béton et mise à niveau, toutes sujétions comprises.	

L'unité		
5.08	Plus value au N° de PRIX 5.05 pour fourniture et mise en œuvre de tampon fonte 125 Kn	
L'unité		
5.09 - Récolement		
	Cette prestation comprend le report sur plan informatique du réseau, des accessoires et branchements relatifs au réseau téléphonique, ainsi que la remise de 3 tirages papier, et ce, dans un délai de huit jours après la réalisation du génie civil et avant la demande de réception ;le géoréférencement des réseaux suivant Norme NFS 70-003.3 et l'arrêté du 15/02/2012 modifié.	
	Forfait	
N° de prix	Désignation des ouvrages et prix en toutes lettres (Hors Taxes)	Prix exprimés en chiffres (Hors Taxes)
CHAPITRE VI : TRAVAUX de CABLAGE TELEPHONQUE		
6.01 - Réalisation du projet de câblage téléphonique		
	Cette prestation comprend : <ul style="list-style-type: none"> - L'analyse des documents remis par France Télécom (Plan de l'existant, Diagrammes, et, Listing). - La vérification du réseau souterrain existant au droit des raccordements en chambre. - L'analyse du réseau aérien à déposer ainsi que le repérage des branchements à reprendre (Aérien, aréo-souterrain). - L'élaboration du projet de mise en souterrain sur support informatique au format DWG L'analyse de la reprise de chaque adduction quel que soit le nombre d'abonnés par adduction. - La remise à France Télécom pour validation de 2 tirages papier du projet de câblage. - Les corrections éventuelles jusqu'à validation du projet par France Télécom. 	
	L'unité	
6.02 - Forfait câblage (réseaux et abonnés)		
	Cette prestation comprend toutes sujétions comprises : <ul style="list-style-type: none"> - La fourniture, le transport sur site, le gardiennage éventuel, le tirage, et, le(s) raccordement(s) au(x) réseau(x) existant(s) des câbles et accessoires nécessaires à la réalisation de l'enfouissement du réseau et des branchements aériens. - Le raccordement des bornes et armoires posées ou existantes. - La reprise en souterrain des abonnés alimentés en aériens dans le cadre du projet d'enfouissement à réaliser, et, ce quel que soit le nombre d'abonnés par adduction. - Le raccordement des branchements mis en souterrain dans les bornes sur le réseau posé ou existant, et, jusqu'à une prise intérieur côté riverain (sauf refus écrit de riverain). - Les protections de câbles nécessaires en remonté de façade ou support, en pénétration, en chambre, etc... - L'obturation des opercules après travaux, y compris les vides. - L'abandon, la dépose, et, l'évacuation en décharge du réseau aérien à déposer, ainsi que de ces accessoires et supports. 	

	Tout le matériel mis en œuvre devra répondre aux normes France Télécom.	
	Un double du bon de commande mentionnent les références du matériel ainsi que les coordonnées du fournisseur sera à communiquer au maître d'œuvre pour validation	
	L'unité	
6.03 - Mise à jour des listings téléphoniques		
	Les listings et diagrammes seront mis à jour et transmis en trois exemplaires	
	L'unité	

N° de prix	Désignation des ouvrages et prix en toutes lettres (Hors Taxes)	Prix exprimés en chiffres (Hors Taxes)
CHAPITRE VII7 : TRAVAUX DE TERRASSEMENT (SOUS RD)		
7.00 - Terrassement en domaine public		
	<p>Cet article rémunère, sans que la liste en soit exhaustive, l'ensemble des prestations suivantes, relatives aux terrassements nécessaires à la pose des réseaux et des branchements sur la voie publique.</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mise en place d'installations de chantier éventuel, - le balisage, la signalisation, la protection et le gardiennage du chantier - les sondages, la découpe et la démolition des revêtements si nécessaire, - l'ouverture des tranchées, l'aménagement de la fouille, y compris les sur largeurs de tranchées pour la réalisation des accessoires prévus au bordereau (boîte réseau ou branchement, etc.....) - l'enlèvement des déblais, frais de transport et de mise en décharge compris, - La fourniture et la mise en œuvre d'un lit de sable, ou, de sablon de 10cm en fonction des spécifications du Maître d'ouvrage. - Après la pose du ou des réseau(x) et de 20 cm de sable, ou, de sablon en fonction des spécifications du Maître d'ouvrage, la fourniture et la pose du ou des grillage(s) avertisseur(s) respectif correspondant au code des couleurs en vigueur. - le remblaiement des tranchées à partir de matériaux d'apport approvisionnés après accord et spécifications du Maître d'ouvrage. Le remblaiement donne lieu au compactage par couche correspondant au matériau utilisé. - La fourniture et la mise en œuvre des matériaux nécessaires aux réfections provisoires et définitives. Ces dernières concernant exclusivement la couche superficielle qui doit être reconstituée en son état initial ou selon les instructions particulières du Maître d'ouvrage. Les chaussées et les trottoirs seront réfectionnés en définitive. <p>Nota : Un ensemble de fourreau, de même nature et de même énergie, est considéré comme 1 seul réseau si sa largeur est inférieure ou égale à 20 cm.</p>	
7.01 - Le mètre linéaire de tranchée sous chaussée revêtue		
7.011	largeur 1 Réseau selon la coupe type B	
	Le mètre linéaire	
7.012	largeur 2 Réseaux selon la coupe type B	
	Le mètre linéaire	
7.013	largeur 3 Réseaux selon la coupe type B	
	Le mètre linéaire	
7.014	largeur 4 Réseaux selon la coupe type B	
	Le mètre linéaire	
7.015	Réfection définitive sous chaussée en enrobé noir ép 6 cm, avec découpes et joints émulsion.	
	Le mètre carré	
7.02 - Le mètre linéaire de tranchée sous trottoir revêtu		
7.021	largeur 1 Réseau selon coupe type A2	
	Le mètre linéaire	
7.022	largeur 2 Réseaux selon coupe type A2	
	Le mètre linéaire	

7.023	Largeur 3 Réseaux selon coupe type A2	
	Le mètre linéaire	
7.024	Réfection définitive en enrobé noir ép 4 cm, avec découpes et joints émulsion, pavés, chape béton.	
	Le mètre carré	
7.03 - Le mètre linéaire de tranchée sous trottoir (pelouse ou grave naturelle)		
7.031	largeur 1 Réseau selon coupe type A1	
	Le mètre linéaire	
7.032	largeur 2 Réseaux selon coupe type A1	
	Le mètre linéaire	
7.033	Largeur 3 Réseaux selon coupe type A1	
	Le mètre linéaire	
7.04 - Démolition de terrain rocheux avec BRH y compris évacuation et remblaiement avec grave naturelle, toutes sujétions comprises.		
	Le mètre cube	
7.05 - Fouille Ponctuelle sur Trottoir ou chaussée (uniquement sur demande du Maître d'œuvre)		
	La réalisation de fouilles ponctuelles y compris évacuation des déblais avec remblaiement en grave naturelle, toutes sujétions comprises.	
	Le mètre cube	
7.06 Pose de Fourreaux TPC rouge FOURNITURE SICAE en tranchée ouverte, pour (Câbles BT – Fibre – téléport) toutes sujétions comprises.		
7.6.1	Ø 40 Le mètre linéaire	
7.6.2	Ø 90 Le mètre linéaire	
7.6.3	Ø 160 Le mètre linéaire	
7.07 Fourniture et pose en tranchée ouverte de Fourreau TPC rouge diamètre 75 mm pour la C.C. (Éclairage Public).		
	Le mètre linéaire	
7.08	Fourniture et déroulage en tranchée ouverte de cuivre nu 25 mm² pour LOT 2 (Éclairage Public).	
	Le mètre linéaire	
7.09	Après remblayage de la tranchée et avant de réalisation des revêtements en enrobé, des essais de compactage.	
	seront réalisés tous les 50m environ au PDG1000 ou au Panda. Les résultats seront transmis au Maître d'œuvre en deux exemplaires pour analyse et validation.	
	Forfait	
7.10	Etablissement d'un constat Huissier, toutes sujétions comprises.	
	Forfait	

A
le
Le maître d'ouvrage

A
le
L'entrepreneur
mention manuscrite « lu et accepté »